

À vos côtés **DEPUIS 8 ANS !**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 17 au 24 novembre 2022

L'UNSA-Ferroviaire aux commandes du CSE G&C depuis 4 ans

Créé début 2018

Le CSE G&C a succédé au Comité d'Entreprise G&C, géré par l'UNSA depuis 2014.

C'est une instance unique de représentation du personnel composée de l'employeur et d'une délégation élue du personnel comportant un nombre de représentants fixé en fonction de l'effectif de l'entreprise.

Les attributions du CSE, relèvent des domaines économiques, sociaux et de la gestion des activités sociales et culturelles (ASC).

Un mandat de 4 ans

La durée du mandat des représentants élus du personnel au CSE est de quatre ans.

UNS-Activités sociales

Pouvoir d'UNS-Achat

Un bilan gagnant !

Nous partageons avec vous notre bilan sur cette première mandature. Nul doute que vous souhaitez poursuivre l'aventure avec nous, compte tenu des sujets sur lesquels nous travaillons en permanence pour vous (ASC, pouvoir d'achat, conditions de travail...).

Nos actions dans le respect de nos valeurs

- ▶ Mise en ligne sur le site de votre CSE et sur le Workplace de tous les procès-verbaux des séances plénières et des différentes commissions de votre CSE dont l'UNSA-Ferroviaire G&C assure la présidence.
- ▶ Information permanente sur nos actions syndicales via le Workplace UNSA G&C (*les rendez-vous mensuels de l'info, tracts...*).



- ▶ Réalisation de sondages auprès des bénéficiaires du CSE tous les deux ans, afin mettre en place des activités sociales et culturelles répondant aux attentes de la majorité des agents.
- ▶ Des représentants UNSA-Ferroviaire actifs dans l'ensemble des commissions nationales du CSE et réunions locales des représentants de proximité (RPX).

créateur de lien social





Nos actions

pour améliorer votre vie au travail

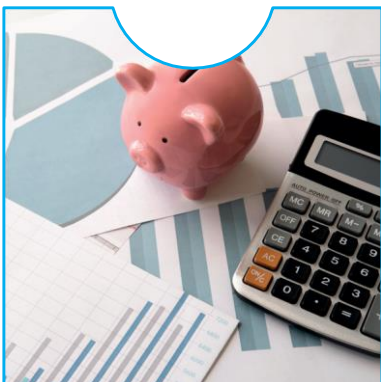
- ▶ Animation de la Commission Santé Sécurité Conditions de Travail, par son secrétaire et ses membres de l'UNSA-Ferroviaire.
- ▶ Mise en place et suivi des évaluations RPS par les RPX dans l'ensemble des établissements G&C.
- ▶ Mise en place de la Commission Emploi/Formation spécifique : GPEC (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences).
- ▶ Mise en action et suivi des accords nationaux (télétravail, travailleur handicapé, égalité professionnelle, temps partiel) dans la SA G&C.



Nos actions

pour améliorer votre pouvoir d'achat

- ▶ Tous les jeudis (hors vacances scolaires), vous recevez une newsletter qui vous informe des dernières nouveautés ASC proposées par votre CSE (chèques vacances, CESU, cartes cadeaux de Noël, bons plans week-end /vacances, sorties culturelles...).
- ▶ Négociation d'une dotation complémentaire et exceptionnelle au budget ASC du CSE G&C pour tenir compte de la mise en place de l'accord CASI (2019) et de l'arrivée des nouveaux agents sur notre périmètre (2020), pour conserver le niveau des prestations qui vous sont proposées.
- ▶ En 2021, négociation d'une gratification exceptionnelle supplémentaire de 160 €/agent versée en septembre, ce qui a porté à 501 € brut le montant perçu pour pallier l'absence d'un accord d'intéressement, due à la création récente de la SA G&C.
- ▶ L'UNSA-Ferroviaire, seule OS pour négocier et signer un accord triennal d'intéressement historique à la SNCF, toujours plus favorable aux agents : 2022 = 913 € brut (hors abondement SNCF) ; 2023 = projection actuelle supérieure à 1000 €.



Les avantages obtenus par la négociation payent. La majorité absolue de 59 % que vous nous avez donnée en 2018 nous a permis de signer des accords en autonomie et en responsabilité .

Voter majoritairement pour l'UNSA-Ferroviaire au CSE G&C lors des élections professionnelles, qui se dérouleront du 17 au 24 novembre 2022, nous permettra de poursuivre ce travail de négociation d'accords avantageux, toujours en faveur de la défense de votre pouvoir d'achat.

Ne laissez pas l'abstention décider pour vous !

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**

du 17 au 24 novembre 2022

*Votez
UNSA-Ferroviaire !*